



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de la Polyvalente Le Carrefour**

N° de la résolution ou
annotation

Procès-verbal de la première séance du Conseil d'établissement tenu le 29 septembre 2021 par Zoom.

ÉTAIENT PRÉSENTS

DIRECTION

Marie-Ève Théberge

MEMBRES PARENTS

Djani, Kossi

Gauthier, Marie-Michelle

Kirk, Steve

Lachance, Myriam

Takam, Maurice

Thomas, Lourdes

Velho, John

Villeneuve, René

MEMBRES DU PERSONNEL

Breton, Erik

Brousseau, Camille

Davis, Heidi

Duchaussoy-Girard, Alexandria

Dufour, Robin

Lair, Christine

Paquette, Patricia

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Duggan, Mike

Perreault, Danielle

MEMBRE DU PUBLIC

Anne-Marie Loiselle

ÉTAIENT ABSENTS

Gilbert, Jasmin

Thibault, Johanne

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61

La réunion débute à 19 h. Mme Théberge présidera la rencontre jusqu'à la nomination du président ou de la présidente.

Mme Théberge est en poste depuis le 1^{re} juillet. Elle est très contente de faire partie de notre belle équipe. L'école est pleine de projets, une équipe vivante et en développement.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Point ajouté par M. Kirk : Budget devient le point 12.

L'adoption de l'ordre du jour avec modification est proposée par Mme Duchaussoy-Girard et appuyée par Mme Lair.

Adopté

CÉ # 21-22-001

<p>CÉ # 21-22-002</p>	<p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN ET SUIVIS</p> <p>Quelques coquilles à changer.</p> <p>L'adoption du procès-verbal du 9 juin avec modifications est proposée par M. Villeneuve et appuyée par Mme Paquette.</p> <p>Adopté</p>
<p>CÉ # 21-22-003</p>	<p>4. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun</p> <p>5. ÉLECTION : PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE L.I.P. ART. 56, 58, 59, 60</p> <p>M. Takam propose M. Kirk comme président. Il décline l'offre. Mme Gauthier se propose comme présidente. M. Villeneuve propose Mme Lachance comme présidente. Mme Gauthier retire sa candidature et propose Mme Lachance. Mme Lachance accepte. Élu par acclamation, Mme Lachance sera la présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.</p> <p>M. Kirk propose Mme Gauthier comme vice-présidente. Elle accepte et elle est également élue par acclamation.</p> <p>En ce qui a trait le poste de secrétaire d'assemblée, le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p> <p>Mme Théberge cède la parole à Mme Lachance.</p>
<p>CÉ # 21-22-004</p>	<p>6. NOMINATION : REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ L.I.P. ART. 42.5</p> <p>Mme Théberge propose Mme Danielle Perreault comme membre de la communauté. Cela fait plus de 33 ans que Mme Perreault est impliquée dans le milieu scolaire dont les 20 dernières années comme membre de la communauté. Elle est membre engagée dans plusieurs activités dont la friperie. Mme Lachance appuie Mme Perreault comme membre de la communauté, elle accepte.</p> <p>M. Kirk propose M. Duggan comme membre de la communauté. Il accepte.</p> <p>Cette année, nous aurons deux membres de la communauté.</p>
<p>CÉ # 21-22-005</p>	<p>7. CALENDRIER DES RENCONTRES</p> <p>Tous s'entendent, les rencontres du CÉ auront lieu les mercredis à 19 h. Les dates retenues sont les suivantes : 27 octobre, 24 novembre, 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril, 25 mai et 22 juin.</p> <p>Mme Gauthier, membre de l'OPP au primaire, nous mentionne que les rencontres auront lieu une semaine avant les CÉ pour permettre la transmission des informations.</p> <p>L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par M. Velho et appuyée par Mme Gauthier.</p> <p>Adopté</p>

8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2021-2022 (ANNEXE 1)

M. Kirk propose les ajouts suivants :

- 2.2 Un membre qui prévoit être absent à une réunion avise le (la) secrétaire de la direction avant 16 h la journée précédant la réunion. Un substitut doit alors être trouvé pour assurer la représentation des parents.
- 2.8 Lors de la première rencontre de l'année du Conseil d'établissement, un aide-mémoire énumérant les sujets de discussion mensuels sera remis aux membres du Conseil.
- 3.20 Au point « Informations » de l'ordre du jour, une période maximale de deux minutes est allouée par personne. Si une personne prévoit avoir besoin plus de 2 minutes, elle devra aviser le (la) secrétaire avant la rencontre pour qu'il (elle) puisse le noter sur l'ordre du jour.
- 4.9 Le ou la secrétaire effectue les modifications nécessaires du procès-verbal suite aux commentaires des membres.

Mme Lair propose de reporter le point à la prochaine rencontre. Elle préfère prendre connaissance des changements avant d'approuver.

Mme Gauthier demande à M. Kirk d'envoyer les changements par courriel. M. Kirk fera l'envoi des propositions après la rencontre.

9. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 2)

M. Kossi demande plus d'explications pour l'activité « *La fête de morts à Carrefour* ». Il demande en quoi consiste le 3 000 \$ de frais. Mme Théberge explique que c'est une activité culturelle mexicaine en lien avec le cours d'espagnol. Les frais sont divisés en plusieurs points, 1 300 \$ pour le spectacle de danse et expositions d'arts, +/- 500 \$ pour le maquillage artistique et +/- 800 \$ pour la décoration, chocolat chaud et pain (spécialité). M. Breton mentionne que cette activité est très appréciée des élèves.

Mme Théberge propose de modifier le tableau avec des informations plus détaillées. Elle présentera un nouveau tableau à la prochaine rencontre.

L'approbation des activités n^{os} 1 à 6 est proposée par Mme Lair et appuyée par Mme Gauthier.

Adopté

10. APPROBATION DU CONTENU D'ENSEIGNEMENT À LA SEXUALITÉ SECONDAIRE (ANNEXE 3)

Mme Théberge nous présente le tableau et mentionne que le contenu du tableau est obligatoire. Cette année, la nouvelle psychoéducatrice fera l'enseignement à la sexualité au secondaire.

Le tableau pour le primaire n'est pas encore élaboré. Nous présenterons les informations à la prochaine rencontre. Ce sera la même psychoéducatrice qui fera l'enseignement.

L'approbation du contenu d'enseignement à la sexualité au secondaire est proposée par Mme Lair et appuyée par Mme Paquette.

Adopté

CÉ # 20-21-006

CÉ # 21-22-007

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (ANNEXE 4)

Les membres du CÉ doivent remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts et l'acheminer par courriel à l'adresse du Carrefour ou via leur enfant.

12. BUDGET

M. Kirk nous informe que le Conseil d'établissement a un budget annuel de fonctionnement de 240 \$. Considérant que le solde non dépensé en fin d'année est perdu, M. Kirk propose de payer pour les services d'un ou une secrétaire. Advenant que les coûts excèdent notre budget, la direction propose de compenser la différence. M. Villeneuve appuie cette proposition.

13. SUJETS TRAITÉS AU CÉ ET FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Mme Théberge présente le contenu du tableau. Ce sont les sujets qui seront abordés pendant l'année scolaire. Les informations se retrouvent également sur le site du ministère.

La formation s'adresse à tous les membres des Conseils d'établissement. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique. Elle est composée de capsules web, d'un cahier et de fiches thématiques.

Mme Théberge fera parvenir un courriel pour inviter les nouveaux membres à visionner la formation avec elle.

14. INFORMATIONS

14.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE

- À la prochaine rencontre, Mme Lachance aimerait que les gens puissent se présenter.

14.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS

- La première rencontre aura lieu la semaine prochaine.
- M. Villeneuve propose à Mme Thomas (substitut) d'être présente à la première rencontre.

14.3 MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Perreault

Aucun

M. Duggan

Il remercie Mme Théberge pour la présentation du projet Mon-Calme. Il est engagé auprès des citoyens de Pointe-Gatineau et il abordera les défis de ces derniers.

14.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Aucun

14.5 MOT DES ENSEIGNANTS

Mme Christine Lair, secondaire

- Nous avons un retour à l'école presque qu'à la normale.

- Nous poursuivons les mesures sanitaires et les élèves collaborent très bien.
- Les enseignants sont de retour dans leur classe. C'est maintenant les élèves qui se promènent de classe en classe.
- Les secondaires 1 ont eu une rentrée normale. Les membres du personnel ont accueilli les élèves avec un tapis rouge au débarcadère. Les élèves se sont sentis bien accueillis.
- Le 16 septembre dernier avait lieu l'activité Obsta-boue. Cette année nous avons jumelé la fête de la rentrée et l'activité Obsta-boue. Une très belle réussite. Il y a eu une grande participation des élèves et des membres du personnel.
- L'équipe d'enseignants prépare les activités éducatives et les formations à venir.

Mme Alexandria Duchaussoy-Girard, primaire

- Les mesures sanitaires sont allégées dans la cour d'école puisqu'il n'y a plus de bulles classes.
- Les sorties éducatives recommenceront.
- Nous avons eu notre fête de la rentrée avec un spectacle de cirque et des activités de style « kermesse ». Une très belle réussite.
- Les modules de recherche ont débuté.
- Aujourd'hui, 29 septembre, avait lieu l'activité Terry Fox. Les élèves ont marché une distance de 3 km, une belle réussite.

Mme Patricia Paquette, animation

- Mme Paquette remercie Mme Lair pour son implication.
- Il y aura plusieurs événements à venir, Halloween, St-Valentin, Pâques, activité de fin d'année, etc.

14.6 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Aucun

14.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Aucun

14.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

- Cette année, le parascolaire est complet. 536 élèves sont inscrits, un nombre record.
- Nous avons eu une réduction des coûts, donc plus accessibles pour les parents.
- Côté loisir avec M. Teixeira, plusieurs activités à venir, planche à roulettes, cirque, radio étudiante et plusieurs autres.

14.9 MOT DE LA DIRECTION

- Mme Théberge appuie Mme Lachance pour qu'à la prochaine rencontre les membres puissent faire un tour de table pour se présenter.
- Elle est vraiment heureuse d'être en poste depuis le 1^{re} juillet. C'est une école vivante.
- Elle a vraiment le meilleur des deux mondes avec le primaire et le secondaire.
- Une très belle organisation pour l'activité Obsta-boue, elle a même participé.
- Mme Théberge souhaite être le plus transparente possible.
- Elle est accompagnée de 4 adjoints, dont 2 nouvelles.

- Nous allons vivre une très belle année ensemble.
- Cette année, nous avons la visite de l'IBE (Baccalauréat international) pour notre accréditation au primaire. C'est très protocolaire, énormément de formations et de temps de préparation.

15. QUESTIONS DIVERSES

Mme Gauthier

- Elle remercie les membres du personnel pour la belle réussite d'Obsta-boue et de la fête de la rentrée au primaire.
- Elle mentionne que si les élèves désirent faire l'essai de plusieurs sports, c'est difficile, car ils sont tous en même temps. M. Breton est au courant et vérifiera pour trouver une solution pour l'année prochaine.

M. Kirk

- M. Kirk demande si nous avons reçu la visite d'une clinique mobile pour la vaccination et si nous avons le taux de vaccination au Carrefour. Mme Théberge mentionne qu'ils sont venus le 14 septembre. 119 élèves ont reçu leur 1^{re} ou 2^e dose. La vaccination s'est très bien passée. Pour l'instant, Mme Théberge n'a pas le pourcentage d'élèves vaccinés. Elle recevra les informations de la CSSD (Centre de services scolaire des Draveurs). Un rapport sera produit par la Santé publique.

M. Velho

- M. Velho désire remercier la présidente.
- Il se demande si le formulaire d'engagement envoyé aux élèves était obligatoire. Mme Théberge demande à M. Velho de lui envoyer un courriel concernant cette situation.

M. Duggan

- M. Duggan mentionne aux membres qu'avec la Ville de Gatineau (Fonds vert), nous pouvons soumettre un projet et que la ville finance jusqu'à un maximum de 25 000 \$.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 53.

Adopté

Marie-Ève Théberge
Directrice

Myriam Lachance
Présidente